Michel Cadot, président du conseil d'administration de l'Agence de l'eau Sei Normandie

Dossier de
br /> la rédaction de H2o July 2017

Â

Par décret du Président de la République en date du 28 juin 2017, Michel Cadot, préfet de la région d'ÃŽle-de-France, préfet de Paris, est nommé président du conseil d'administration de l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Diplà mé de l'ESSEC et de l'ENA, Michel Cadot a une importante expérience préfectorale exercée dans l'Oise, le Cantal, la Meuse, la Martinique, le Maine-et-Loire, l'Ille-et-Vilaine, la région Bretagne, et la région Bouches-du Rhà ne et Provence-Alpes-Cà te d'Azur (PACA). Ses compétences l'ont conduit aussi à d'autres fonctions : attaché commercial à l'ambassade de France au Venezuela, au sein du groupe Elf et à la DATAR. En 2004, il est nommé directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité, puis conseiller auprà s du Premier ministre puis directeur de cabinet de la ministre de l'Intérieur. En 2009, il est président du conseil d'administration de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice. Il est nommé préfet de police de Paris en 2015.

Michel Cadot a présenté dÃ"s le 29 juin aux membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau ses orientations : poursuivre dans le dialogue et la concertation avec le comité de bassin le travail engagé de priorisation des actions les plus efficaces pour atteindre le bon état des eaux superficielles et souterraines, grâce à l'élaboration en cours du 11Ã"me programme d'aides de l'agence ; améliorer la prévention des inondations et accompagner l'adaptation des territoires au changement climatique.

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie est composé de 35 membres représentant l'ensemble des usagers de l'eau. Les membres représentant les collectivités et les usagers sont élus par et parmi les membres du comité de bassin, ceux de l'État sont nommés. En 2016, L'Agence de l'eau Seine-Normandie a attribué 803 millions d'euros au titre des interventions, dont 681 millions d'euros d'aides à l'investissement qui ont contribué à la réalisation de 1 385 millions d'euros de travaux. Ce budget provient des redevances perçues sur les divers usages.Â

Agence de l'eau Seine-Normandie